

## Question : Comment est structurée la société française actuelle ?

**Objectif d'apprentissage 1 – Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégories socioprofessionnelles, revenu, diplômes, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).**

**Être capable de présenter les différents facteurs qui structurent la société.**

Dans le cadre des sociétés contemporaines, de multiples facteurs positionnent les individus et peuvent les hiérarchiser dans l'espace social :

- ‡ Les catégories socioprofessionnelles intégrées dans la nomenclature des PCS de l'Insee permettent de classer les individus dans des catégories présentant une certaine homogénéité sociale à partir de différents critères dont le métier, le statut, le secteur d'activité, le niveau de diplôme, la place dans la hiérarchie.
- ‡ Le niveau de revenu est source de différentes inégalités de consommation, d'épargne ou encore de patrimoine.
- ‡ Le niveau de diplôme permet d'expliquer des écarts de rémunération, de comportements culturels (accès aux musées), sociaux (réussite scolaire) et politiques (abstention).
- ‡ La composition du ménage (taille, structure) peut influencer les modes et les niveaux de vie.
- ‡ La position d'un individu dans le cycle de vie (jeunesse, âge adulte, retraite) influence ses revenus et son patrimoine.
- ‡ Le sexe peut être à l'origine d'inégalités, notamment sur le marché du travail (salaire, carrière) ou dans la vie familiale.
- ‡ Le lieu de résidence, en partie lié à la position sociale, peut conduire à des différences d'accès aux soins, aux lieux culturels, aux pratiques sportives, aux établissements scolaires, à l'emploi.

**Illustrations (source : INSEE)**

- ‡ En 2019, 32,8 % des familles monoparentales sont sous le seuil de pauvreté (60 % du revenu médian), contre 14,6 % en moyenne.
- ‡ En 2023, l'espérance de vie à 35 ans est de 52,2 ans pour les femmes diplômées du supérieur et de 48,1 ans pour les femmes sans diplômes. Ces chiffres s'élèvent respectivement à 48,1 ans et 40,9 ans pour les hommes.
- ‡ En 2021, 3,7 % des cadres sont au chômage, contre 11,4 % pour les ouvriers.
- ‡ En 2021, 18,9 % des jeunes de 15 à 24 sont au chômage contre 7,1 % pour les 25-49 ans
- ‡ En 2019, écart salarial de 19 % entre hommes et femmes ; 43 % des cadres sont des femmes, 27 % des femmes sont à temps partiel contre 8 % pour les hommes
- ‡ En 2020, les ménages de plus de 50 ans possèdent environ 3,6 fois plus de patrimoine que celui des 30-39 ans.
- ‡ En 2023, près de 80% des ouvriers sont des hommes.

**Exemples de sujets de bac**

Épreuve composée, partie 1 : Présentez deux facteurs de structuration de l'espace social.

Épreuve composée, partie 2 Q2 : Vous montrerez que le sexe est un facteur de structuration de l'espace social.

Épreuve composée, partie 3 : Vous montrerez que la catégorie socioprofessionnelle et le revenu ne sont pas les seuls facteurs qui structurent l'espace social.

**Vocabulaire mobilisable pour expliquer les mécanismes**

Structuration et hiérarchisation de l'espace social, catégories socio professionnelles ou PCS, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence

**Objectif d'apprentissage 2 - Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du 20ème siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).**

**Être capable d'expliquer les causes de principales mutations de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié de française 20ème siècle.**

‡ Déclin des emplois d'indépendants : exploitations agricoles, artisanat, petits commerces.

**Salarisation** : hausse de la part des salariés dans l'emploi total.

‡ Besoin de moins de salariés dans les secteurs primaire et secondaire du fait de forts gains de productivité  
‡ Augmentation de la consommation de services (santé, éducation, culture, loisirs) et faibles gains de productivité nécessite de créer des emplois

**Tertiarisation** : hausse de la part des salariés du secteur tertiaire (services) dans l'emploi total.

‡ Hausse du nombre de diplômés et de la durée des études.  
‡ Spécialisation de la France dans des productions qui ont besoin de travailleurs qualifiés.  
‡ Progrès technique nécessite des salariés aux qualifications adaptées.

**Hausse des qualifications** des actifs et des emplois.

‡ Changements culturels et juridiques sur la place des femmes dans la société (ex: droits civiques, contraception, IVG).  
‡ Scolarisation croissante des femmes.

**Féminisation** de l'emploi : hausse de la part des femmes dans l'emploi total.

**Évolution de la structure socioprofessionnelle**

- ‡ Hausse de la part des cadres, des professions intermédiaires dans l'emploi total.
- ‡ Recul de la part des agriculteurs exploitants, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et des ouvriers dans l'emploi total.

**Illustrations (source : INSEE)**

- ‡ Salarisation : En 1962, les salariés représentaient 72 % de la population active, contre 87,6 % en 2020.
- ‡ Tertiarisation : En 1962, 42 % des salariés travaillaient dans le secteur tertiaire, contre 83,3 % en 2020, soit deux fois plus en proportion.
- ‡ Hausse des qualifications : En 1962, 78,5 % des actifs étaient sans diplôme, contre seulement 5 % en 2019.
- ‡ Féminisation : En 1968, les femmes représentent seulement 31,3% de la population active, contre 49 % en 2022.

**Exemples de sujets de bac**

Épreuve composée, partie 1 : Présentez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle française depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Épreuve composée, partie 2 Q2 : Vous montrerez que l'élévation du niveau de qualification est une explication de l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France.

Épreuve composée, partie 3 : Vous montrerez que la structure socioprofessionnelle a évolué en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

**Vocabulaire mobilisable pour expliquer les mécanismes**

Structure socioprofessionnelle, salarisation, tertiarisation, qualification, féminisation de l'emploi

**Objectif d'apprentissage 3 - Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx et Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en terme de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution du distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.**

**Être capable de présenter les théories des classes et de la stratification sociale chez Marx et Weber**

	<b>Karl Marx</b>	<b>Max Weber</b>
<b>Quel(s) critère(s) de stratification ?</b>	Vision unidimensionnelle : La dimension économique détermine totalement la place de l'individu dans la hiérarchie sociale.	Les individus ont une position dans des dimensions potentiellement indépendantes les unes des autres : - économique (classes sociales) : place de l'individu dans la hiérarchie économique ; - sociale (groupes de statut) : place de l'individu selon l'honneur et le prestige social qui lui est accordé ; - politique (partis, syndicats, institutions locales / nationales) : place de l'individu selon sa participation et son implication à la vie politique.
<b>Définition d'une classe sociale</b>	Groupe d'individus partageant la même position dans le rapport de production : - Bourgeoisie : possèdent le capital ; - Proletariat : vendent leur force de travail pour survivre.	Dimension économique : un ensemble d'individus partageant une même "situation de classe", autrement dit des chances semblables de se procurer des biens.
<b>Conscience de classe ?</b>	Conscience de partager des intérêts communs.	Les individus n'ont pas nécessairement une conscience de classe.
<b>Conflits entre les classes ?</b>	Mobilisation (conflit) pour la défense de ses intérêts communs : la lutte des classes. Les classes se forment dans la lutte.	Les relations entre les classes ne sont pas forcément conflictuelles et portent sur toutes les dimensions.

**Être capable de montrer que la pertinence de l'approche en termes de classes sociales est discutée.**

Renforcement de l'approche en termes de classes sociales

- ‡ Accroissement des distances interclasses : renouveau des inégalités économiques depuis les années 1980 ;
- ‡ Persistance de groupes sociaux aux conditions d'existence similaires qui peut favoriser l'émergence d'identifications subjectives à une classe sociale (Ex : bourgeoisie) ;
- ‡ Idée de classe reprend du sens quand elle est articulée aux rapports sociaux de genre. Les dominations sociales s'expriment dans les rapports de classe mais aussi entre les genres (inégalités entre hommes cadres et femmes cadres) et à l'intérieur des genres (inégalités entre femmes cadres et femmes employées).

Fragilisation de l'approche en termes de classes sociales

- ‡ Réduction des distances interclasses à long terme : réduction des inégalités économiques et sociales, homogénéisation des conditions d'existence
- ‡ Augmentation des distances intraclasses : persistance ou croissance des inégalités au sein d'une catégorie selon le niveau de qualification, le caractère public ou privé de l'employeur, le secteur d'activité, la nature du contrat de travail (CDD/CDI) qui peut empêcher l'apparition d'un sentiment d'appartenance à une même classe sociale.
- ‡ Processus d'individualisation, qui repose sur l'autonomisation de l'individu par rapport à ses groupes d'appartenance, multiplie les identifications subjectives à différents groupes (religieux, genres, professionnels, politiques, etc.). Cela rend confus les frontières entre les classes sociales et accentue les distances intraclasses.

**Vocabulaire mobilisable pour expliquer les mécanismes**

Classes au sens de Marx et au sens de Weber, identification subjective, distances intra et inter classes, rapports sociaux de genre, individualisation

**Illustrations (source : INSEE)**

- ‡ En 1966, 23 % des ouvriers se sentent appartenir la classe ouvrière, contre seulement 6% des ouvriers en 2015.
- ‡ Éclatement du monde ouvrier : aujourd'hui, la moitié des ouvriers travaillent dans le tertiaire notamment du fait du développement de la logistique (chauffeurs livreurs, manutentionnaires dans les entrepôts, etc.), la moitié des ouvriers travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés.
- ‡ En 1910, les 10 % des plus favorisés se partagent 42 % du revenu national, en 1945 30%, en 2010 33% (calculé à partir du PIB, le revenu national est une autre mesure de la richesse d'une économie).
- ‡ En 2019, le salaire en équivalent temps plein des femmes est inférieur à celui des hommes de 16,6 % pour les salariés travaillant principalement dans le secteur privé et de 14,3 % pour ceux travaillant principalement dans la fonction publique.
- ‡ En 2020, les CDD (Contrats à Durée Déterminée) représentent 8,5% des emplois et l'intérim 2,1 %.

**Exemples de sujets de bac**

Épreuve composée, partie 1 :

Quelles sont les caractéristiques des classes sociales selon Karl Marx ?

Comparez les théories des classes sociales de Karl Marx et de Max Weber.

Épreuve composée, partie 3 :

Vous montrerez qu'une approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française actuelle.

Vous montrerez que l'approche en termes de classes sociales peut être remise en cause pour rendre compte de la société française actuelle.

Dissertation :

Dans quelle mesure l'approche en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la société française aujourd'hui ?

L'approche en termes de classes sociales demeure-t-elle pertinente pour rendre compte de la structuration de la société française actuelle ?